

2012

Sous la direction scientifique de

MARCELIN JOANIS – LUC GODBOUT
JEAN-YVES DUCLOS

Le Québec économique

Le **point** sur le **revenu** des Québécois



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

<http://qe.cirano.qc.ca/>



**Presses de
l'Université Laval**

Chapitre 13

LES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE LES IMMIGRANTS ET LES NATIFS AU QUÉBEC¹

Brahim Boudarbat

Professeur agrégé à l'Université de Montréal et fellow au CIRANO

Thomas Lemieux

Professeur titulaire à l'Université de la Colombie-Britannique et fellow associé au CIRANO

Introduction

Au Québec, les immigrants font face à de nombreux défis dans leur quête d'intégration économique. Leur situation sur le marché du travail reflète bien cette réalité. Ainsi, ils ont plus de difficulté que les natifs² à accéder à un emploi, et ceux qui y parviennent doivent composer avec des conditions de travail qui sont relativement moins avantageuses. En 2011, les immigrants du Québec affichaient un taux de chômage de 12,4 %, contre 7 % pour les natifs. Les chiffres pour l'Ontario (taux de chômage en 2011 de 8,8 % c. 7,7 %), la province accueillant le plus grand nombre d'immigrants au Canada, indiquent que là-bas aussi, ceux-ci ont plus de mal à trouver un emploi que les natifs, mais l'écart entre les deux groupes est beaucoup moins grand qu'au Québec. De plus, le taux de chômage des immigrants est 3,6 points de pourcentage plus élevé au Québec qu'en Ontario. On observe également un écart de taux

de chômage entre les immigrants et les natifs à l'échelle du Canada en 2011 (8,7 % c. 7,1 % respectivement), mais, encore une fois, cet écart est beaucoup moins marqué qu'au Québec. C'est donc au Québec que de plus grands efforts sont requis pour atténuer les obstacles à l'embauche des immigrants.

Pourtant, le Québec est depuis longtemps engagé activement dans le domaine de l'immigration. En effet, cette province a cherché dès les années 1960 à prendre le contrôle de l'immigration sur son territoire pour assurer son développement économique et, en même temps, préserver son caractère distinct en tant que société francophone en Amérique du Nord. Une entente avec le gouvernement fédéral est intervenue en 1978, accordant au Québec le privilège de choisir ses immigrants économiques selon ses propres critères. La première grille de sélection du Québec a été instaurée en 1979 et est constamment révisée pour insister sur les critères qui préfigurent du succès de l'insertion des nouveaux immigrants dans le marché du travail québécois. Même si seulement une partie des nouveaux arrivants est recrutée à partir de cette grille, celle-ci a une incidence sur les caractéristiques de tous les nouveaux immigrants. On peut donc se questionner sur les facteurs qui expliquent l'intégration relativement problématique des immigrants dans le marché du travail québécois.

Sur le plan des revenus, plusieurs études montrent qu'à caractéristiques socioéconomiques équivalentes, les immigrants obtiennent des gains plus faibles que les natifs, peu importe que la définition de ces gains se limite aux salaires ou qu'elle soit élargie pour inclure d'autres types de revenus (Aydemir et Skuterud, 2005 ; Boudarbat et Lemieux, 2010 ; Picot, Lu et Hou, 2009). Par exemple, chez les travailleurs de 25 à 54 ans qui ont un diplôme universitaire, le rapport entre le revenu médian des immigrants et celui des natifs est passé de 82,8 % en 1995 à 79,6 % en 2000, puis à 70,6 % en 2005 (Statistique Canada, 2008). D'autres études ont mis en évidence une dégradation importante au fil du temps des salaires des immigrants à leur entrée sur le marché du travail canadien. Par exemple, les revenus d'emploi de départ des hommes immigrants arrivés au Canada entre 1995 et 1999 et embauchés à longueur d'année étaient de 27 % inférieurs en moyenne à ceux des immigrants arrivés durant la période 1965-1969. Pour les femmes, cet écart était de 22 % (Aydemir et Skuterud, 2005). L'étude par province de Boudarbat et Boulet (2007) a révélé que l'écart de salaires à l'entrée sur le marché du travail entre la cohorte masculine des années

1990 et celle des années 1960 favorise cette dernière : il est de 31,2 % en Colombie-Britannique, de 27,1 % au Québec mais de 18 % seulement en Ontario. Chez les femmes immigrantes, cet écart est moins prononcé, mais c'est au Québec qu'il est le plus grand (15,4 %), comparativement à la Colombie-Britannique (environ 10 %) et à l'Ontario (seulement 6,8 %). Les principaux facteurs avancés pour expliquer ces tendances à la baisse des salaires des nouveaux arrivants sont les changements des sources d'immigration et les modifications des compétences linguistiques qui en ont découlé, la valeur de moins en moins grande que l'on accorde à l'expérience acquise à l'étranger et l'impact du cycle économique.

Une étude de Boudarbat et Lemieux (2010) jette un nouveau regard sur les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Canada en examinant l'ampleur et l'évolution dans le temps des différences entre les distributions de revenus des deux groupes. Les auteurs ont découvert que la détérioration des salaires des immigrants a touché essentiellement ceux qui se situent en bas de la distribution, c'est-à-dire ceux qui gagnent des salaires peu élevés. Par ailleurs, ils ont trouvé que cette tendance tient principalement au fait que les natifs ont plus d'expérience en terre canadienne que les immigrants, en raison du vieillissement de la génération des *baby-boomers*. Notons que l'étude de Boudarbat et Lemieux (2010) dresse un portrait d'ensemble pour le Canada qui n'est pas nécessairement représentatif de la situation dans laquelle se trouve la population immigrante au Québec. Dans le présent chapitre, nous utiliserons une approche similaire à celle de Boudarbat et Lemieux (2010), en nous concentrant cependant sur la situation des immigrants au Québec.

Naturellement, ces tendances sur le plan de l'emploi et des revenus des immigrants ont eu des répercussions négatives sur le bien-être économique de ceux-ci. En 2005, 21,6 % d'entre eux touchaient un faible revenu, comparativement à 13,3 % des natifs du Canada. Chez les immigrants arrivés au pays depuis cinq ans ou moins, ce taux s'élevait à 36 % (Picot, Lu et Hou, 2009). Fait important à noter, le taux d'immigrants touchant un faible revenu a gagné 4,6 points de pourcentage entre 1980 et 2005, alors que celui des natifs dans la même situation a diminué de 3,9 points.

Dans le présent chapitre, nous examinons les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Québec par rapport à l'Ontario³ et à l'ensemble du Canada. Le salaire est l'indicateur le plus souvent utilisé pour évaluer la situation économique des immigrants et beaucoup d'écrits ont été consacrés à ce sujet. Nous analyserons d'abord l'évolution dans le temps des écarts de moyennes de salaires entre les deux groupes à l'étude. Nous examinerons ensuite les distributions des salaires, afin de vérifier si la détérioration observée du salaire moyen relatif des immigrants est étalée sur l'ensemble de la distribution des salaires, ou si elle est plutôt concentrée dans certaines parties spécifiques de cette distribution. Enfin, nous étudierons les caractéristiques qui défavorisent les immigrants par rapport aux natifs sur le plan de la rémunération.

Données

Notre étude s'appuie sur deux sources de données : le recensement du Canada et l'Enquête sur la population active (EPA). Les données des recensements de 1981 et de 2006 ont servi à analyser l'évolution des écarts de salaires observés entre les immigrants et les natifs entre 1980 et 2005⁴. Nous avons ensuite utilisé les données de l'EPA de 2006 et de 2011 pour avoir une image à jour de la situation.

Il convient de souligner que dans les fichiers du recensement, les données sur le revenu se rapportent à l'année précédant chaque recensement. Par exemple, les données du recensement de 1981 (2006) se rapportent à l'année 1980 (2005). De plus, ces données sont annuelles, car elles reflètent, par exemple, le salaire total gagné durant toute une année. Ceci présente une contrainte, puisque ce total ne dépend pas uniquement du taux horaire, mais également du temps travaillé pendant l'année étudiée. Dans ce cas, en l'absence d'information sur l'intensité du travail, on ne peut faire de comparaisons justes entre les immigrants et les natifs. Le recensement indique néanmoins le nombre de semaines travaillées par année et précise s'il s'agit de travail à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures). Pour pallier les écarts relatifs au nombre de semaines travaillées par année et au nombre d'heures travaillées par semaine, nous avons estimé le salaire hebdomadaire moyen pour l'année étudiée et limité nos analyses aux individus qui ont travaillé à temps plein durant les semaines rapportées.

Quant à l'EPA, elle fournit directement l'information sur la rémunération horaire, ce qui permet de neutraliser l'effet de l'intensité du travail. Malheureusement, les données de l'EPA ne permettent pas d'étudier la situation des immigrants sur le marché du travail avant 2006, car ceux-ci n'y étaient pas identifiés. En effet, ce n'est qu'à partir de janvier 2006 que les informations collectées auprès des répondants nous renseignent sur le statut d'immigrant, le pays de naissance, le lieu d'obtention du plus haut diplôme, et l'année et le mois d'immigration. Ces données sont comparables à celles qui ont été recueillies par le recensement de 2006. Toutefois, l'EPA ne comporte aucune question sur les connaissances linguistiques.

Enfin, nos analyses ciblent des personnes de 15 à 64 ans et excluent les résidents temporaires.

Écart entre les salaires des immigrants et ceux des natifs

Évolution du salaire hebdomadaire moyen des immigrants et des natifs entre 1980 et 2005

Le tableau 13-1 présente le salaire hebdomadaire moyen en 1980 et en 2005 selon le statut (immigrant ou natif) et le sexe pour le Québec, l'Ontario et l'ensemble du Canada.

		Évolution du salaire hebdomadaire moyen des travailleurs à temps plein de 15 à 64 ans (en dollars constants de 2005)					
		Natifs			Immigrants		
		1980	2005	Variation (%)	1980	2005	Variation (%)
Hommes et femmes ensemble	Québec	834,87	892,57	6,9	853,34	825,33	-3,3
	Ontario	872,54	1063,28	21,9	909,42	1019,37	12,1
	Canada	886,12	984,55	11,1	937,95	978,81	4,4
Hommes	Québec	940,55	985,27	4,8	963,71	897,29	-6,9
	Ontario	1003,22	1175,21	17,1	1065,12	1145,32	7,5
	Canada	1011,75	1099,71	8,7	1087,40	1094,30	0,6
Femmes	Québec	649,93	774,01	19,1	658,86	730,61	10,9
	Ontario	654,54	924,96	41,3	651,85	865,17	32,7
	Canada	668,88	837,34	25,2	678,34	834,82	23,1

<http://qe.cirano.qc.ca/t/2012-c13-1>

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers à grande diffusion des recensements du Canada de 1981 et 2006.

Le tableau 13-1 montre que le salaire hebdomadaire moyen des natifs (hommes et femmes confondus), exprimé en dollars constants, s'est apprécié d'environ 7 % au Québec entre 1980 et 2005. Cette augmentation a été beaucoup plus marquée chez les femmes (+ 19,1 %) que chez les hommes (+ 4,8 %), mais le salaire moyen des femmes demeure toujours inférieur à celui des hommes. Au Québec, au cours de la même période, le salaire hebdomadaire moyen des immigrants, hommes et femmes confondus, a baissé de 3,3 %. Toutefois, la distinction entre les hommes et les femmes révèle des tendances contrastées. En effet, alors que le salaire moyen des hommes immigrants a baissé de 6,9 %, celui des femmes immigrantes a augmenté de 10,9 % entre 1980 et 2005.

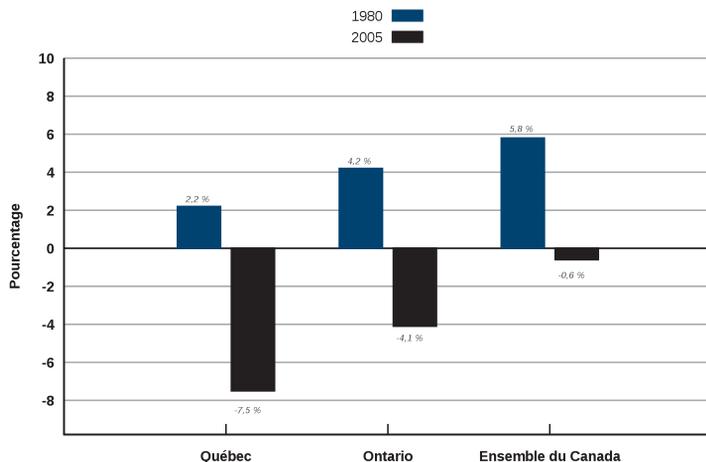
En Ontario, les salaires hebdomadaires moyens exprimés en termes réels se sont améliorés tant chez les natifs que chez les immigrants, indépendamment de leur sexe. Néanmoins, cette augmentation a été plus importante chez les natifs que chez les immigrants et plus forte chez les femmes que chez les hommes. On observe les mêmes tendances qualitatives dans l'ensemble du Canada, où les immigrants de sexe masculin ont réalisé un gain salarial très modeste de 0,6 % en 25 ans, ce qui est tout de même supérieur à la baisse importante qu'ont subie ceux du Québec.

En résumé, le salaire a évolué de façon différente selon le statut d'immigrant, le sexe et le lieu de résidence. Les femmes ont fait des gains substantiels qui ont toutefois été plus importants pour les natives que pour les immigrantes, que ce soit en Ontario ou au Québec. Chez les hommes, la situation des natifs s'est nettement améliorée dans les trois juridictions; de plus, comme pour les femmes, cette amélioration a été beaucoup moins forte au Québec qu'en Ontario. Dans le cas des hommes immigrants, ceux du Québec font exception : leur salaire moyen s'est détérioré avec le temps, alors qu'il s'est apprécié – bien qu'à un rythme inférieur comparativement aux natifs – chez ceux qui vivent en Ontario.

Naturellement, les tendances que met en évidence le tableau 13-1 ont des répercussions sur les écarts salariaux entre les immigrants et les natifs. Ces écarts sont représentés dans le graphique 13-1.

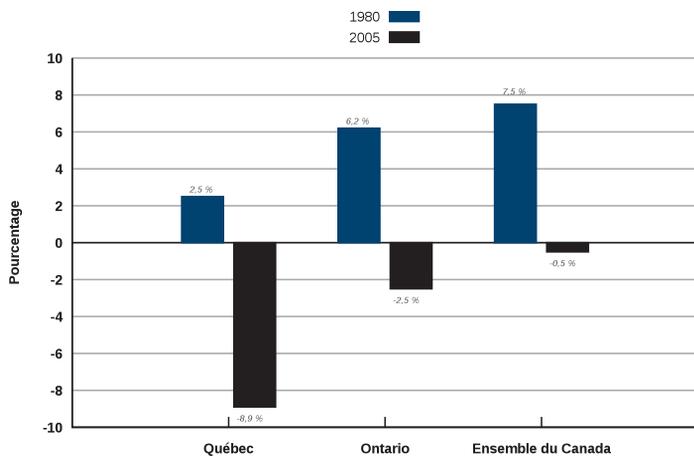
Évolution, entre 1980 et 2005, de l'écart de salaires hebdomadaires moyens chez les immigrants et les natifs (travailleurs à temps plein de 15 à 64 ans)

Hommes et femmes

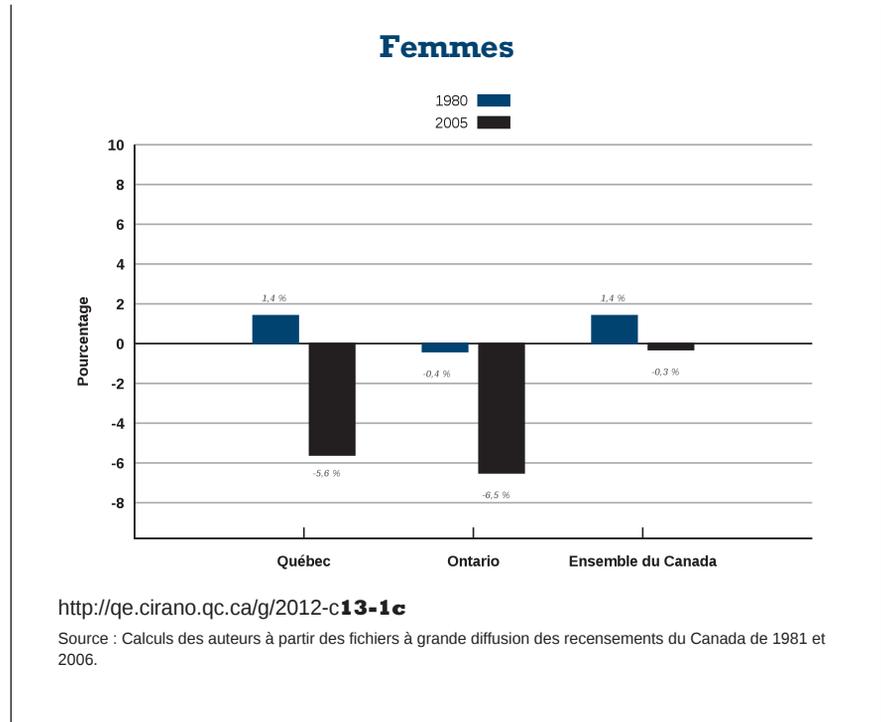


<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-1a>

Hommes



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-1b>



Sans distinction de sexe, les résultats représentés dans la partie (a) du graphique 13-1 montrent qu'au Québec, la rémunération hebdomadaire moyenne relative des immigrants s'est nettement détériorée entre 1980 et 2005. En effet, l'écart salarial moyen, qui s'établissait à 2,2 % en 1980, leur était favorable, alors qu'en 2005, ils touchaient en moyenne 7,5 % de moins que les natifs. Les immigrants de l'Ontario ont subi le même sort que ceux du Québec : en 2005, ils gagnaient 4,1 % de moins que les natifs de cette province, alors qu'en 1980, ils touchaient 4,2 % de plus. En 25 ans, l'écart salarial entre les immigrants et les natifs a baissé de 9,7 points de pourcentage au Québec et de 8,3 points en Ontario. Dans l'ensemble du Canada, on constate également un effondrement de l'avantage salarial comparatif des immigrants. Toutefois, l'écart observé en 2005 (- 0,6 %) est plutôt faible comparativement à ceux qu'affichaient le Québec et l'Ontario.

Les statistiques descriptives établies en fonction du sexe présentent une situation qualitativement similaire à ce qui a été décrit pour l'échantillon regroupé, mais révèlent des différences notables sur le plan quantitatif

Les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Québec

selon le sexe et la province de résidence. Chez les hommes, l'écart de salaires hebdomadaires moyens entre les immigrants et les natifs a connu une détérioration plus importante au Québec que celle observée en Ontario et au Canada. Au Québec, cet écart est passé de 2,5 % en 1980 à - 8,9 % en 2005, soit une baisse totale de 11,4 points de pourcentage. En Ontario, cet écart n'était que de - 2,5 % en 2005, et il a connu une baisse relativement moins importante qu'au Québec (- 8,7 points de pourcentage).

Chez les femmes, l'écart de salaires hebdomadaires moyens entre les immigrantes et les natives au Québec est passé de 1,4 % en 1980 à - 5,6 % en 2005. En Ontario, cet écart était de - 6,5 % en 2005, contre - 0,4 % en 1980. Ainsi, la détérioration des salaires relatifs a touché les immigrants des deux sexes. Toutefois, en 2005, c'est au Québec que l'écart salarial entre les immigrants et les natifs est le plus marqué chez les hommes, tandis que chez les femmes, c'est en Ontario.

En somme, lorsqu'on se limite à observer le salaire hebdomadaire des travailleurs à temps plein, on constate que la situation économique des immigrants s'est nettement détériorée au cours des dernières décennies, et plus fortement au Québec qu'ailleurs. De plus, la situation des femmes immigrantes s'est dégradée de façon moins marquée que celle de leurs homologues masculins. En termes qualitatifs, ces constatations sont similaires à celles dont font état d'autres études pour la période allant de 1980 à 2000, qui se fondent sur les recensements des années 1981 à 2001 (Aydemir et Skuterud, 2005 ; Boudarbat et Boulet, 2007).

Évolution du salaire horaire moyen des immigrants et des natifs entre 2006 et 2011

Les données présentées dans le tableau 13-2 portent sur le salaire horaire moyen en 2011. Comme nous l'avons mentionné, les comparaisons fondées sur le salaire horaire reflètent mieux la situation des immigrants que celles qui reposent sur le salaire hebdomadaire, puisque l'effet du nombre d'heures travaillées par semaine est neutralisé. Trois faits sont à noter. Premièrement, au Québec, les natifs et les immigrants, hommes et femmes, touchent en moyenne un salaire horaire moins élevé que leurs homologues respectifs de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. Ces différences sont cependant susceptibles d'être affectées par des facteurs spécifiques aux provinces, notamment les institutions et la législation en matière de travail. Deuxièmement, quel que soit l'ensemble géographique retenu, le salaire horaire des femmes est moins élevé que celui des hommes. Troisièmement, pour l'échantillon regroupant les deux sexes, les statistiques concernant le salaire horaire de 2011 brossent un portrait globalement similaire à celui de 2005 (graphique 13-1) : elles montrent que les immigrants sont moins bien rémunérés à l'heure que les Canadiens de naissance et que l'écart entre les deux groupes est plus marqué au Québec qu'ailleurs. Notre attention porte exclusivement sur ce dernier constat.

		Salaire horaire moyen des immigrants et des natifs de 15 à 64 ans en 2011		
		Hommes	Femmes	Ensemble
Québec	Natifs (\$)	23,07	20,31	21,69
	Immigrants (\$)	21,52	18,92	20,28
	Écart (%)	-6,7	-6,8	-6,5
Ontario	Natifs (\$)	25,45	22,77	24,10
	Immigrants (\$)	24,87	21,06	22,94
	Écart (%)	-2,3	-7,5	-4,8
Ensemble du Canada	Natifs (\$)	24,87	21,59	23,24
	Immigrants (\$)	24,22	20,47	22,35
	Écart (%)	-2,6	-5,2	-3,8

<http://qe.cirano.qc.ca/t/2012-c13-2>

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers de l'EPA.

Les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Québec

Au total, l'écart de salaires horaires moyens entre les immigrants et les natifs en 2011 favorisait ces derniers : il était de 6,5 % au Québec, de 4,8 % en Ontario et de 3,8 % dans l'ensemble du Canada. L'analyse par sexe modifie partiellement le tableau et précise ce diagnostic, dans la mesure où il est répercuté avec une ampleur différente selon le sexe et le lieu de résidence. Ainsi, en 2011, au Québec, le salaire horaire moyen des hommes immigrants était de 6,7 % inférieur à celui des natifs, contre - 2,3 % et - 2,6 % respectivement en Ontario et dans l'ensemble du Canada. Les résultats sont moins contrastés chez les femmes qui, au Québec, affichent un écart moyen relatif (- 6,8 %) comparable à celui des hommes (- 6,7 %) et d'une ampleur légèrement plus faible qu'en Ontario (- 7,5 %). En somme, en 2011, les immigrants de sexe masculin semblent plus défavorisés au Québec, alors que les femmes immigrantes le sont davantage en Ontario.

Les données du graphique 13-2 permettent de brosser un portrait de la situation des immigrants et de son évolution au cours de la période allant de 2006 à 2011. Lorsque l'analyse descriptive est appliquée sans distinction de sexe, la partie (a) du graphique montre que la situation économique des immigrants a continué de se détériorer au cours des cinq dernières années dans les trois ensembles géographiques observés. L'écart de salaires horaires moyens entre les immigrants et les natifs s'est creusé de 0,7 point de pourcentage au Québec, de 1,9 point en Ontario et de 2,8 points dans l'ensemble du Canada. Ainsi, la diminution relative de la rémunération horaire de l'ensemble des immigrants durant la période de 2006 à 2011 était moins importante au Québec qu'ailleurs, mais cette province continue toutefois d'afficher l'écart salarial le plus défavorable aux immigrants en 2011.

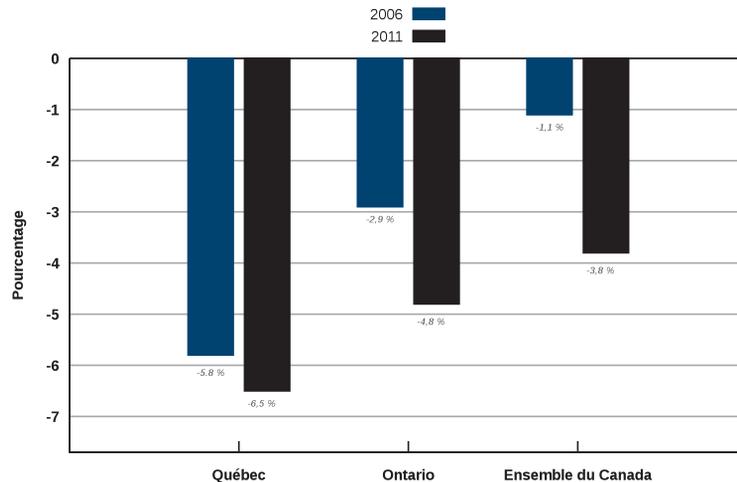
L'évolution des salaires selon le sexe n'est pas homogène, car le salaire horaire moyen des femmes immigrantes semble avoir été touché plus durement que celui des hommes. Chez les femmes, en l'espace de cinq ans, l'écart salarial entre les immigrantes et les natives s'est élargi de 2,0 points de pourcentage au Québec, de 2,7 points en Ontario et de 2,8 points dans l'ensemble du Canada. Dans le cas des hommes, la situation problématique des immigrants du Québec en 2006 s'est en quelque sorte maintenue en 2011 ; l'écart par rapport aux natifs a légèrement diminué, mais demeure très grand. En Ontario et dans l'ensemble du Canada, la

situation des immigrants masculins a continué de se détériorer, mais n'est en rien comparable à celle des femmes immigrantes et à ce qui se passe au Québec.

En conclusion, les statistiques plus à jour – mais aussi plus raffinées – établies en fonction du salaire horaire moyen montrent que le fossé salarial qui sépare les immigrants de la population née au pays est loin de se résorber et a plutôt continué à se creuser, notamment chez les femmes. Comme en 2005, c'est le Québec qui affiche en 2011 l'écart salarial le plus élevé chez les hommes, tandis que chez les femmes, c'est l'Ontario qui tire de l'arrière, bien qu'à cet égard, la situation de cette province ne soit pas très différente de celle du Québec.

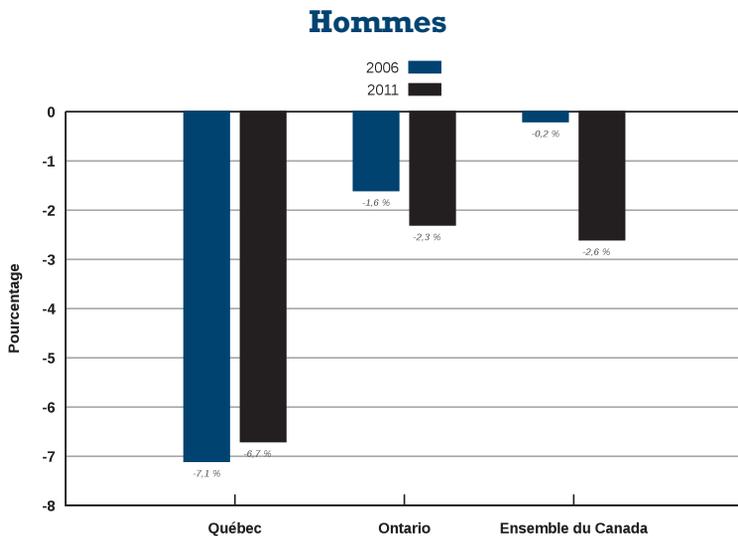
Évolution de l'écart de salaires horaires moyens entre les immigrants et les natifs de 2006 à 2011

Hommes et femmes

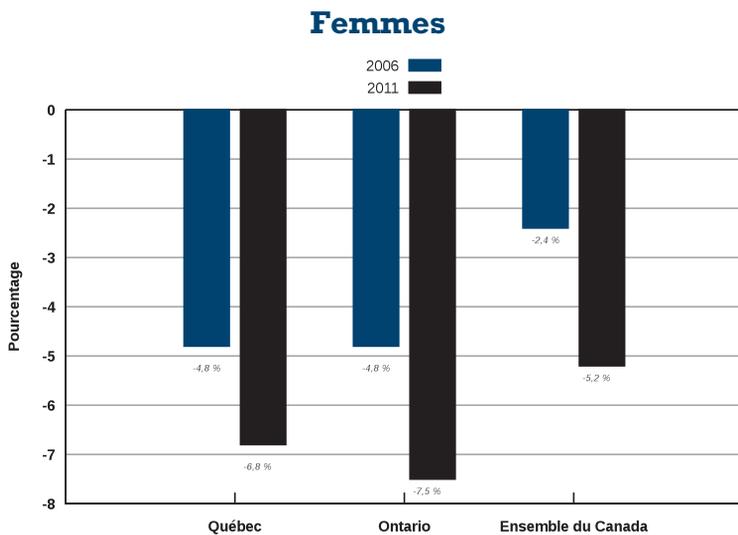


<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-2a>

Les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Québec



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-2b>



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-2c>

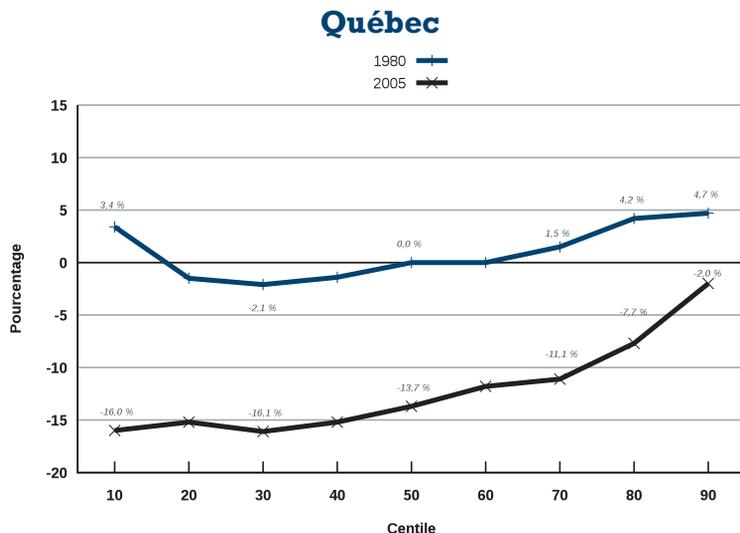
Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers de l'EPA.

Évolution de la distribution des salaires des immigrants et des personnes nées au Canada

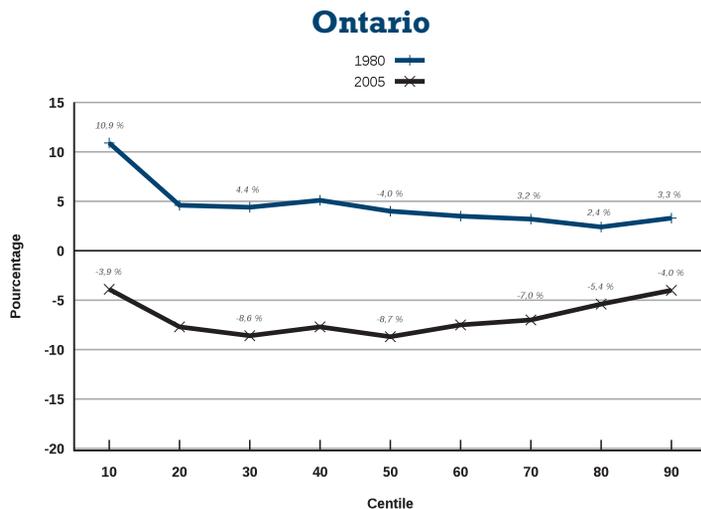
Dans cette partie, nous analysons l'évolution des écarts qui existent entre la distribution des salaires des immigrants et celle des natifs de 1980 à 2011, à l'aide des données du recensement du Canada et de l'EPA. Cet exercice nous permettra de vérifier si les constats effectués en comparant les moyennes s'appliquent à l'ensemble de la distribution des salaires, ou s'ils masquent plutôt des variations différentes d'un point à l'autre de cette distribution. Dans le but d'alléger le texte, nous nous limitons à comparer le Québec et l'Ontario, et nous ne faisons aucune distinction entre les hommes et les femmes.

Le graphique 13-3 présente les écarts par centile des salaires hebdomadaires versés en 1980 et en 2005. Ces écarts sont calculés de 10 en 10, du 10^e au 90^e centile (c'est-à-dire du 1^{er} au 9^e décile). Par définition, les centiles (déciles) sont des valeurs qui partagent une distribution de salaires, ordonnés du plus petit au plus grand, en 100 (10) parties égales. Par exemple, le 10^e centile (1^{er} décile) est le niveau de salaire en dessous duquel se situent 10 % des salariés et au-dessus duquel se situent 90 % des salariés. De même, le 90^e centile (9^e décile) est le salaire en dessous duquel se situent 90 % des salariés et au-dessus duquel se situent 10 % des salariés.

Évolution de l'écart par centile des salaires hebdomadaires des immigrants et des natifs entre 1980 et 2005 (travailleurs à temps plein de 15 à 64 ans)



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-3a>



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-3b>

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers à grande diffusion des recensements du Canada de 1981 et 2006.

Au Québec, en 1980 (partie [a] du graphique 13-3), l'écart salarial hebdomadaire avantageait légèrement les immigrants qui se situaient dans les parties inférieures (en dessous du 20^e centile) et supérieures (au-dessus du 60^e centile) de la distribution, et était comparable dans la partie intermédiaire. Par exemple, le niveau salarial qui délimitait les 10 % de personnes les moins bien rémunérées (10^e centile) était de 3,4 % plus élevé chez les immigrants comparativement aux natifs. De même, l'écart était supérieur à 4 % dans le haut de la distribution (80^e et 90^e centiles), favorisant ainsi les immigrants. En 2005, cet avantage salarial s'est soudainement effondré. En effet, l'écart est désormais négatif, et ce, pour tous les centiles rapportés. Il reste élevé pour la plupart des sous-groupes, mais il est beaucoup plus marqué dans les centiles inférieurs. On enregistre au moins jusqu'au 40^e centile un écart de plus de 15 % défavorable aux immigrants. Ce n'est qu'au 90^e centile que cet écart passe sous la barre des 5 %, à 2 %.

En comparaison, l'ampleur de la détérioration de la situation en Ontario (partie [b] du graphique 13-3) était plus faible à tous les niveaux de la distribution des salaires, sauf pour le centile supérieur à 90 ; comme c'est le cas au Québec, cette dégradation demeure plus marquée pour les centiles inférieurs, mais pour des raisons distinctes qui ont trait aux différences des situations de départ. Ainsi, en 1980, la rémunération hebdomadaire en Ontario favorisait nettement plus les immigrants de cette province par rapport à ceux du Québec, quels que soient les centiles retenus et surtout pour les centiles inférieurs où l'écart pouvait, par exemple, atteindre 10 % pour le 10^e centile. En 2005, la tendance est la même que celle observée au Québec : les immigrants touchent un salaire inférieur à celui des natifs à tous les centiles, à la différence que l'écart salarial est plus faible qu'au Québec (moins de 10 %) et varie relativement peu d'un centile à l'autre. Si on observe la distance verticale entre les courbes, il ressort que, de 1980 à 2005, les inégalités salariales entre les natifs et les immigrants se sont fortement creusées dans les deux provinces. Il semble toutefois que les immigrants du Québec touchent davantage de bas salaires que leurs homologues de l'Ontario.

Le graphique 13-4 complète la description commentée ci-dessus pour la période allant de 2006 à 2011 et s'appuie sur les données de l'EPA. La partie (a) de ce graphique montre qu'au cours de cette période, l'évolution de la situation économique des immigrants au Québec semble marquer

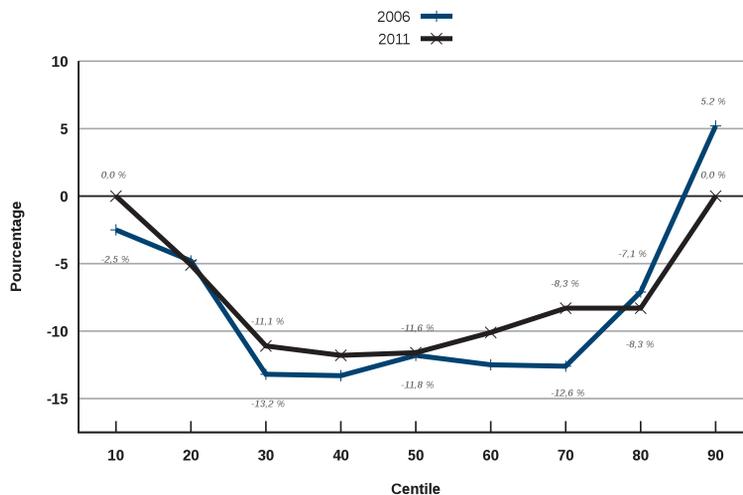
une rupture par rapport à ce qui a été rapporté entre 1980 et 2005 en ce qui a trait aux salaires hebdomadaires. En effet, l'écart de centiles défavorable aux immigrants semble être plutôt concentré au milieu de la distribution, soit entre le 30^e et le 80^e centile, avec des valeurs en 2006 qui sont très proches de celles obtenues en 2005 avec les données du recensement. Notons que la situation des immigrants dans le bas de la distribution (en deçà du 30^e centile) semble plus favorable dans les données de l'EPA que dans celles du recensement, une différence qui pourrait s'expliquer par les emplois à temps partiel ou les différences dans les heures de travail des immigrants et des natifs qui sont employés à temps plein⁵.

On note aussi que l'écart entre les immigrants et les natifs s'est réduit entre 2006 et 2011 pour la plupart des centiles en dessous du 80^e, alors qu'il s'est davantage creusé aux centiles supérieurs – les 80^e et 90^e. Ces constats traduisent une légère amélioration de la rémunération des immigrants comparativement à celle des natifs. Toutefois, des écarts de salaires horaires variant entre 8,3 % et 11,6 % en défaveur des immigrants se situant entre le 30^e et le 80^e centile demeurent très élevés, et il n'est pas certain que les immigrants pourront les combler dans un avenir rapproché.

La perspective comparée par rapport à l'Ontario (partie [b] du graphique 13-4) montre encore une fois que le Québec se démarque pendant la période allant de 2006 à 2011, mais dans le sens inverse de ce qui a été observé au cours des périodes précédentes, puisque l'évolution des salaires des immigrants est globalement un peu plus favorable au Québec. Alors que, dans cette province, la situation s'est améliorée ou est restée inchangée pour ceux qui se trouvent dans la partie inférieure de la distribution, elle s'est détériorée en Ontario (en dessous du 30^e centile). En outre, la dégradation de la rémunération des immigrants observée dans la partie supérieure pour les deux provinces (au-dessus du 70^e centile) se révèle plus importante en Ontario. Dans la partie intermédiaire, soit entre le 30^e et le 70^e centile, on note un écart quasiment stable en Ontario, ce qui a pour effet de réduire la différence entre les écarts qu'affichent l'Ontario et le Québec entre 2006 et 2011, surtout, comme on peut le voir, aux points extrêmes de la distribution. En dépit de ces évolutions différentes, les écarts de centiles entre les immigrants et les natifs demeurent nettement plus élevés au Québec qu'en Ontario, excepté pour le 90^e centile. Cette situation commande une étude plus approfondie des raisons de ces inégalités salariales plus importantes au Québec et des politiques à adopter pour les réduire.

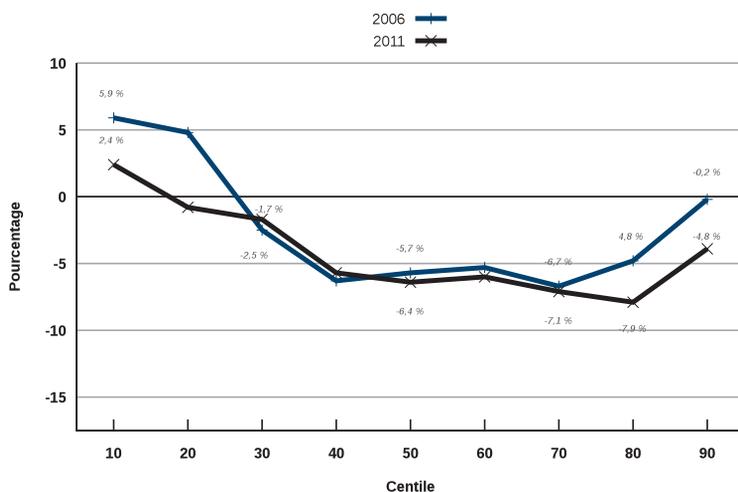
Évolution de l'écart de salaire horaire entre les immigrants et les natifs par centile entre 2006 et 2011 (travailleurs de 15 à 64 ans)

Québec



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-4a>

Ontario



<http://qe.cirano.qc.ca/g/2012-c13-4b>

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers de l'EPA.

Déterminants des inégalités salariales observées au Québec entre les immigrants et les natifs

Les immigrants constituent un groupe très hétérogène à plusieurs égards : région d'origine, âge au moment de l'immigration, période de temps écoulée depuis leur arrivée au pays, scolarité, lieu d'obtention du diplôme, connaissances linguistiques, etc. Plusieurs études ont associé ces caractéristiques et la situation économique des immigrants au Canada (Picot, 2008, en fait une recension). L'objectif de la présente section est de dresser un portrait à jour de la situation au Québec en identifiant les immigrants qui présentent les plus grands écarts salariaux par rapport aux natifs qui ont les mêmes caractéristiques. Pour ce faire, nous avons estimé un modèle de régression où la variable dépendante est le salaire horaire en 2011 (en logarithme), la méthode d'estimation étant celle des moindres carrés ordinaires.

En plus des indicateurs du capital humain (niveau d'études et expérience professionnelle), le modèle inclut également certaines caractéristiques des emplois occupés (travail à temps plein, secteur d'emploi, affiliation syndicale et permanence de l'emploi), de même que des interactions entre ces variables et le statut d'immigrant. Nous avons également pris en compte deux variables propres aux immigrants : le lieu de naissance et l'expérience acquise à l'étranger. Nous incluons séparément les variables d'expérience acquise au Canada et à l'étranger puisque les études (par exemple Aydemir et Skuterud, 2005) montrent que l'effet de l'expérience canadienne est beaucoup plus élevé que celui de l'expérience étrangère. Notons aussi qu'étant donné la forte corrélation entre l'âge et les années d'expérience d'un individu, nous n'incluons que cette dernière variable dans le modèle. C'est donc la variable « expérience » qui permet de tenir compte du vieillissement de la population native par rapport aux immigrants, un facteur important dans la croissance des écarts de salaire entre immigrants et natifs au fil du temps (Boudarbat et Lemieux, 2010). Les données proviennent de l'EPA de 2011 et touchent les travailleurs âgés de 15 à 64 ans. Malheureusement, l'EPA ne fournit pas d'information sur les connaissances linguistiques, de sorte que nous ne pouvons en tenir compte dans le modèle. Les résultats sont présentés dans le tableau 13-3⁶.

Dans l'analyse qui suit, nous mettons l'accent sur les facteurs qui expliquent l'écart salarial entre les deux groupes à l'étude. Les résultats propres aux natifs ne sont pas commentés.

		Déterminants du salaire horaire au Québec en 2011
Variable	Effet sur le salaire horaire (%)	
Femme	-14,7*	
Niveau d'études (réf. : diplôme d'études secondaires)		
Inférieur au diplôme secondaire	-10,4*	
Postsecondaire partiel	1,3	
Métier, apprenti	4,9*	
Collège, cégep	19,8*	
Université (inférieur au baccalauréat)	34,2*	
Baccalauréat	53,6*	
Études supérieures	71,2*	
Expérience au Canada	3,2*	
(Expérience au Canada) ² / 100	-5,2*	
Travail à temps plein	15,3*	
Secteur public	12,2*	
Syndiqué	11,1*	
Emploi permanent	6,6*	
Région métropolitaine de recensement	3,2*	
Termes d'interaction : Immigrant x...		
Lieu de naissance de l'immigrant :		
Europe occidentale, Europe septentrionale	1,0	
Amérique du Nord	-6,2	
Amérique centrale, Amérique du Sud	-8,2*	
Europe méridionale	-8,8*	
Europe de l'Est	-11,4*	
Afrique du Nord	-13,5*	
Reste de l'Afrique	-13,9*	
Asie occidentale, centrale, Moyen-Orient	-12,7*	
Asie orientale	-14,4*	
Asie du Sud-Est	-9,1*	
Asie méridionale	-12,9*	
Femme	5,9*	

suite du tableau à la page suivante

Les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Québec

Déterminants du salaire horaire au Québec en 2011 (suite)	
Variable	Effet sur le salaire horaire (%)
Niveau d'études (réf. : diplôme d'études secondaires)	
Inférieur au secondaire	7,3*
Postsecondaire partiel	4,2
Métier, apprenti	-5,3
Collège, cégep	-10,4*
Université (inférieur au baccalauréat)	-14,7*
Baccalauréat	-16,1*
Études supérieures	-15,6*
Diplôme postsecondaire canadien	12,8*
Expérience au Canada	-0,4*
Expérience à l'étranger	0,6*
(Expérience à l'étranger) ² / 100	-1,9
Travail à temps plein	-0,2
Secteur public	9,1*
Syndiqué	-3,4
Emploi permanent	5,5*
Région métropolitaine de recensement	2,4

<http://qe.cirano.qc.ca/t/2012-c13-3>

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers de l'EPA de 2011.

Notes : Les valeurs marquées d'un astérisque (*) ont 95 % de chances d'être significativement différentes de zéro.

La première partie du tableau indique l'effet des différentes variables explicatives sur les salaires des natifs. La seconde partie du tableau (interactions entre les variables explicatives et le statut d'immigrant) indique la différence entre l'effet des variables pour les immigrants et les natifs. Par exemple, l'écart salarial entre hommes et femmes est de 14,7 % pour les natifs alors qu'il est 5,9 % moins grand pour les immigrants (terme d'interaction); l'écart pour les immigrants est donc de 8,8 % (14,7 % moins 5,9 %).

En raison des termes d'interaction entre le statut d'immigrant et les autres caractéristiques, l'effet du pays d'origine dépend du groupe de référence utilisé dans la régression, ce qui rend parfois difficile l'interprétation des résultats. Pour éviter ce problème, le tableau présente l'effet du pays d'origine obtenu en estimant une régression sans termes d'interaction. Des résultats similaires seraient obtenus dans la régression avec les termes d'interaction en redéfinissant le groupe de base comme étant la moyenne des caractéristiques pour les immigrants.

Le lieu de naissance

Au Québec, le lieu de naissance d'un immigrant a une forte incidence sur son salaire. Les personnes issues d'Europe occidentale ou septentrionale gagnent en moyenne 1 % de plus que les natifs, toutes choses étant égales par ailleurs. Toutefois, cet avantage n'est pas significatif sur le plan statistique. Les immigrants nés en Amérique du Nord (excluant le Canada) sont en moyenne moins rémunérés, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. Toutes les autres régions considérées affichent un écart salarial ajusté négatif et statistiquement significatif par rapport aux natifs. Cet écart

varie entre 8,2 % et 14,4 %. Les plus pénalisés sont les immigrants venus d'Afrique (y compris d'Afrique du Nord) et d'Asie orientale, dont les salaires horaires sont en moyenne inférieurs de 13,5 % à 14,4 % par rapport à ceux des natifs, toutes choses étant égales par ailleurs. Les immigrants qui sont relativement moins pénalisés viennent surtout d'Amérique centrale et du Sud (- 8,2 %), d'Europe méridionale (- 8,8 %) et d'Asie du Sud-Est (- 9,1 %). Ces résultats correspondent à ceux des études existantes, selon lesquelles les immigrants issus des nouvelles régions d'immigration, c'est-à-dire l'Afrique, l'Asie, les Amériques – sauf les États-Unis – et l'Europe de l'Est obtiennent de moins bons résultats sur le plan de l'emploi que ceux qui viennent des régions traditionnelles (Europe occidentale et États-Unis). La proportion grandissante de membres du premier groupe dans l'immigration au Québec et au Canada explique une bonne partie des tendances que reflète le graphique 13-1.

Le capital humain des immigrants

Les résultats montrent que les immigrants ont du mal à faire valoir leurs compétences scolaires sur le marché du travail québécois. Les rendements de l'éducation présentent une structure particulière. Ils sont en effet croissants selon le niveau d'études, aussi bien chez les natifs que chez les immigrants – surtout dans le cas des études postsecondaires –, tout en étant plus faibles chez ces derniers (termes d'interaction négatifs). Pour ce qui est des études postsecondaires, la pénalité à laquelle sont condamnés les immigrants par rapport aux natifs qui ont atteint un niveau d'études comparable est particulièrement élevée et croissante. Les immigrants qui ont fait des études universitaires mais qui n'ont pas obtenu leur baccalauréat perçoivent un salaire horaire de 14,7 % inférieur aux natifs qui se trouvent dans la même situation. Quant aux immigrants titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures, ils touchent un salaire horaire qui est de 15,6 % à 16,1 % inférieur à celui des natifs qui ont le même niveau de scolarité. Par conséquent, on pourrait considérer la faible valorisation de la scolarité des immigrants comme une source importante des inégalités liées au revenu. Notons de plus que ces résultats sont tout à fait cohérents avec plusieurs études qui montrent que le problème de surqualification des diplômés est particulièrement aigu parmi les immigrants. Par exemple, en

2010, le taux de surqualification chez les immigrants qui ont un diplôme universitaire (baccalauréat ou plus) était de 56,1 % au Québec (34,9 % chez les natifs) [Boudarbat, 2011].

Un résultat connexe au précédent tient à l'importance du lieu d'acquisition du diplôme d'études postsecondaires : être titulaire d'un diplôme canadien donne à un immigrant typique un avantage de 12,8 % sur le plan de la rémunération par rapport à un diplôme étranger. Cet effet estimé est une moyenne de l'ensemble des immigrants et ne permet pas de différenciation en fonction des différents niveaux d'études.

Pour ce qui est du rendement de l'expérience acquise au Canada, il existe une mince différence entre les natifs et les immigrants. Ce résultat, qui traduit une amélioration relative de la situation des immigrants dans le temps, est très positif dans la mesure où il indique que l'expérience professionnelle acquise par les immigrants dans le marché du travail canadien est aussi valorisée que celle des natifs. Il indique, cependant, la subsistance de l'écart initial entre les deux groupes et donc l'impossibilité, pour les immigrants, de combler cet écart dans le futur⁷. Pour ce qui est de l'expérience étrangère, son rendement marginal est presque nul sur le plan économique. Ce résultat est formellement souligné dans la littérature sur le sujet. Ainsi, à nombre équivalent d'années d'expérience, les immigrants sont pénalisés par rapport aux natifs si une partie de leur expérience a été acquise à l'étranger.

Les caractéristiques liées à l'emploi et au sexe

Plusieurs caractéristiques liées à l'emploi peuvent expliquer l'écart de rémunération entre les natifs et les immigrants au Québec. Il n'y a pas d'écart significatif entre les deux groupes quant à l'effet de la syndicalisation sur la rémunération. Il convient toutefois de signaler que les natifs ont un accès proportionnellement plus grand à des emplois syndiqués et aux avantages que cela procure sur le plan de la rémunération (Boudarbat, 2011). La prime associée à l'emploi dans le secteur public par rapport au secteur privé est nettement plus élevée pour les immigrants que pour les natifs. Ce résultat semble indiquer que les administrations publiques mettent en œuvre des politiques qui font la promotion de l'accès équitable à l'emploi pour les minorités visibles, ce dont bénéficient certains immigrants.

Cependant, les immigrants sont proportionnellement moins largement représentés dans le secteur public (Boudarbat, 2011). Cet effet plus favorable aux immigrants sur le plan de l'écart salarial immigrants-natifs s'applique aussi au caractère permanent de l'emploi.

Enfin, l'analyse selon le genre révèle des différences salariales aussi bien chez les natifs que chez les immigrants. Dans les deux cas, le fait d'être une femme réduit de façon significative la rémunération horaire, mais l'écart entre les deux sexes est de 5,9 % moins élevé chez les immigrants.

Conclusion

Les statistiques présentées dans ce chapitre permettent de constater globalement une détérioration de la situation économique des immigrants lorsqu'on évalue le salaire hebdomadaire moyen qui leur était versé entre 1980 et 2005. Cette dégradation a été plus marquée au Québec qu'en Ontario, et est relativement moins importante chez les femmes que chez les hommes.

Les statistiques plus à jour établies en fonction du salaire horaire moyen montrent que le fossé qui sépare les immigrants de la population née au pays a continué de se creuser entre 2006 et 2011 au Québec et ailleurs au Canada. De plus, cette dégradation a touché les femmes immigrantes plus que les hommes. Par ailleurs, le Québec affiche l'écart salarial immigrants-natifs le plus élevé chez les hommes, tandis que c'est l'Ontario qui tire de l'arrière dans le cas des femmes.

L'examen des distributions des salaires hebdomadaires en 1980 et en 2005 confirme la détérioration de la situation économique des immigrants au Québec, mais permet de découvrir que cette dégradation est plus marquée dans la partie inférieure de la distribution. L'évolution en Ontario montre également une détérioration, mais d'ampleur moindre, qui se manifeste différemment selon les centiles. Les résultats obtenus sur la base de la rémunération horaire pour la période allant de 2006 à 2011 donnent un portrait différent, mais traduisent une persistance des écarts de centiles qui est défavorable aux immigrants qui se situent au milieu de la distribution, c'est-à-dire entre le 30^e et le 80^e centile. Ces écarts sont par ailleurs beaucoup plus grands au Québec qu'en Ontario.

Les analyses multivariées, effectuées sur la base des données de l'EPA de 2011, ont montré que les immigrants du Québec tirent de leurs diplômes un avantage significatif sur le plan économique, surtout au niveau postsecondaire (université et collège) et lorsque le diplôme a été obtenu au Canada, mais qu'ils sont pénalisés par rapport aux natifs, pour qui le rendement de l'éducation est plus élevé. L'expérience acquise à l'étranger semble procurer aux immigrants très peu d'avantages économiques, puisque son rendement est quasi nul. À l'opposé, les immigrants présentent les mêmes dispositions que les natifs à transformer leur expérience professionnelle acquise au Canada en avantages économiques, mais disposent toutefois de moins d'années de ce type d'expérience.

Le lieu de naissance – lorsqu'il est pris en compte dans l'analyse – aide aussi à évaluer l'écart salarial. Ainsi, à l'exception de ceux qui sont nés en Europe occidentale, en Europe septentrionale et en Amérique du Nord, les immigrants de toutes les régions du monde sont pénalisés sur le plan de la rémunération horaire. Ces difficultés sont particulièrement grandes pour les ressortissants d'Afrique et d'Asie orientale.

Tous ces faits mis ensemble ont des conséquences qui pourraient se décliner en propositions de politiques publiques. D'une part, les immigrants auraient avantage à venir s'établir au Québec quand ils sont jeunes. Ils pourraient ainsi facilement repartir à zéro, puisqu'ils n'auraient que peu, voire aucune expérience acquise à l'étranger. De plus, ils pourraient accumuler davantage d'expérience professionnelle au Québec, qui serait reconnue à peu près au même titre que celle des natifs. D'autre part, les personnes qui immigreront à un âge avancé sont les plus susceptibles de se heurter à des obstacles en ce qui a trait à la reconnaissance de leurs diplômes et surtout de leur expérience professionnelle antérieure, dont la valeur sur le marché du travail canadien est généralement presque nulle. Enfin, les immigrants ont avantage à investir dans un diplôme canadien afin de compenser l'écart défavorable dans le rendement de l'éducation acquise à l'étranger. Du point de vue des politiques publiques, il y a probablement lieu de réaménager la grille de sélection en vue de prioriser davantage l'immigration des jeunes, et d'admettre un plus grand nombre de candidats au programme de l'expérience québécoise (PEQ)⁸. En amont, il s'agit de mettre en place des mécanismes institutionnels qui facilitent la mise en valeur des compétences étrangères des immigrants.

Notes

1. Les auteurs tiennent à remercier Ismaël Cissé, qui a agi comme assistant de recherche, ainsi que Statistique Canada et le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), qui leur ont permis d'accéder aux microdonnées de l'Enquête sur la population active (EPA).
2. Dans ce texte, le terme « natif » désigne une personne née au Canada.
3. L'Ontario est de loin la destination de choix des immigrants. En 2006, cette province comptait 55 % de tous les immigrants du Canada. Au cours de cette même année, la Colombie-Britannique occupait la deuxième place, avec 18 % des immigrants, et le Québec se classait au troisième rang, avec 14 % (Statistique Canada, 2007).
4. Au moment de la rédaction de ce texte, les données du recensement de 2011 (Enquête nationale auprès des ménages) n'étaient pas encore disponibles. Par conséquent, il n'est pas possible d'avoir une situation plus à jour grâce aux résultats de ce recensement.
5. L'avantage principal de l'EPA par rapport au recensement est qu'elle permet de calculer un salaire horaire pour tous les travailleurs, alors qu'avec les données du recensement, nous devons nous limiter au salaire hebdomadaire des travailleurs à temps plein. Les travailleurs à temps partiel sont donc exclus des données du recensement, ce qui peut avoir des conséquences importantes dans le bas de la distribution, où la plupart de ces emplois sont concentrés. D'autre part, le salaire hebdomadaire dépend des heures de travail même parmi les employés à temps plein. Cela peut occasionner des biais lorsque les immigrants et les natifs employés à temps plein travaillent en moyenne un nombre d'heures différent.
6. Pour chaque variable, l'effet sur le salaire horaire est exprimé en pourcentage à l'aide de la formule $100 * (\exp(b) - 1)$, où b est le coefficient estimé de la variable dans la régression.
7. Pour qu'il y ait convergence des salaires des deux groupes, le rendement de l'expérience acquise au Canada devrait être plus élevé pour les immigrants.
8. Le PEQ est un programme qui, depuis 2010, favorise l'immigration des travailleurs temporaires occupant un emploi spécialisé au Québec et des étudiants étrangers diplômés d'une institution québécoise ou en voie de l'être.

Références

Aydemir, A. et Skuterud, M. (2005). Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts, 1966-2000. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 38(2), 641-672.

Boudarbat, B. (2011). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique* (Rapport de projet n° 2011RP-07). Montréal: CIRANO

Boudarbat, B. et Boulet, M. (2007). Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, *Choix*, 13(7). Montréal, Canada: Institut de recherche en politiques publiques.

Boudarbat, B. et Lemieux, T. (2010). *Why Are the Relative Wages of Immigrants Declining? A Distributional Approach* (Rapport de recherche n° 65). Réseau Canadien de Chercheurs dans le domaine du Marché du Travail et des Compétences / Canadian Labour Market and Skills Researcher Network.

Picot, G. (2008). *Situation économique et sociale des immigrants au Canada : recherche et élaboration de données à Statistique Canada* (Document de recherche n° 319 de la Direction des études analytiques). Ottawa, Canada: Statistique Canada, publication n° 11F0019MIF au catalogue.

Picot, G., Lu, Y. et Hou, F. (décembre 2009). Les taux de faible revenu des immigrants : rôle du revenu du marché et des transferts gouvernementaux. *L'emploi et le revenu en perspective*, 10(12), 14-29. Publication n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. (2007). *Immigration et citoyenneté – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006* (n° 97-557-XWF2006002 au catalogue). Ottawa, Canada: auteur.

Statistique Canada. (2008). *Revenu et gains – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006* (n° 97-563-XWF2006002 au catalogue). Ottawa, Canada: auteur.